

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 JUILLET 2016



Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 juin 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Marc MAILLIOT, Maire d'Essertenne.

- **APPROUVE** le compte rendu du 22 juin 2016.

- **DECIDE** d'attribuer les lots pour le marché « création d'un local de rangement » à la salle des fêtes de la façon suivante :

LOT 01 : Gros-Œuvre / GC BAT - Montchanin	16 301.19 € HT
LOT 02 : Charpente Bois / SAS NOUVELLE NECTOUX - St Pierre de Varennes	2 673.60 € HT
LOT 03 : Couverture Zinguerie / SAS NOUVELLE NECTOUX - St Pierre de Varennes	3 661.55 € HT
LOT 04 : Menuiserie extérieure bois / GUEUGNON Christophe - Le Creusot	1 406.06 € HT
LOT 05 : Electricité / LAUR ELEC - Essertenne	1 375.47 € HT
LOT 06 : Plâtrerie, Peinture, Isolation / J. MORENO - Le Creusot	4 618.89 € HT
LOT 07 : Carrelage / AM ALVES Carrelage - Le Breuil	1 575.00 € HT
LOT 08 : Menuiserie aluminium / AEV - Le Creusot	7 300.00 € HT
TOTAL DES TRAVAUX :	38 911.76 € HT

- **INFORME** que la classe qui sera fermée à la rentrée scolaire 2016-2017 se situe sur la commune d'Essertenne.

- **ENVISAGE** le projet l'enfouissement des réseaux électriques et télécommunications au lieudit « Le Musseau ». Ce projet sera financé à 100% au titre du Plan Accompagnement du Projet pour la réhabilitation en 225 000 volts de la ligne aérienne BREUIL-HENRI PAUL.

- **INFORME** que le dossier de demande de subvention fait auprès de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public pour la création du local de rangement à la salle des fêtes n'a pas été accordé.